

Image not found or type unknown



Litige avec mon assurance par rapport au remboursement

Par **blondeau59**, le **26/01/2009** à **21:44**

accidenter sinistre totale est ce qu'on a le droit de dévaluer ma voiture de 2000 euro sur mon remboursement sur une période de 10 mois ayant acheté ma voiture mars 2008 10500 euros et l'assurance veut me rembourser 8400 euros en plus je ne suis pas responsable de cet accident de + depuis mars je suis à 900 euros de factures sur ce véhicule et je suis assuré en tous risques